

Recommandations des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE) : LE COVID-19 UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PAYS AFRICAINS DE CHANGER DE MODÈLE AGRO-PASTORAL ?

Alors que l'Afrique s'apprête à connaître une grave crise économique, les CCE présents sur le continent portent une réflexion sur le jour d'après. **Au-delà des ravages sanitaires et des nombreuses victimes, la pandémie pourrait compromettre la sécurité alimentaire des pays les plus dépendants aux importations des denrées alimentaires.**

Dans ce rapport, ces chefs d'entreprises, observateurs et acteurs économiques sur le continent africain, rappellent que laisser des populations entières dans la faim et la malnutrition renforce le risque d'une propagation fulgurante du virus.

« La nourriture est le seul médicament actuellement disponible »

Dans ce contexte, les CCE invitent à repenser le modèle agro-pastoral des pays africains majoritairement dépendants des importations, pour se diriger vers une production locale grâce à la mise en place de nouvelles politiques agricoles permise par une coordination entre acteurs asymétriques (États, société civile et organisations professionnelles).

Le mouvement coopératif français, avec l'ensemble de ses outils financiers, son expérience, ses bonnes pratiques et toute son expertise, est en mesure d'accompagner et d'optimiser ces choix.

[Publication complète disponible ici](#)

A propos des Conseillers du Commerce extérieur

Un réseau de 4000 chefs d'entreprise et experts de l'international, choisis pour leur compétence, au sein de l'équipe de France de l'export et au service du développement de la France. Présents dans toutes les Régions en France et dans plus de 140 pays. Les conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier Ministre sur proposition du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France.

En savoir plus : <http://www.cnccef.org/>

Contact presse :

Haize Etchamendy

hetchamendy@gmail.com / +33 (0)7 85 03 85 43